

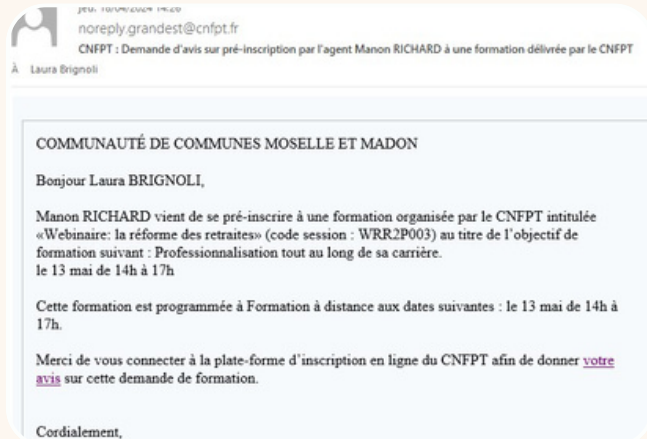
DÉPÔT D'AVIS HIÉRARCHIQUE EN LIGNE FORMATION CNFPT

Cette procédure concerne uniquement les responsables.

Suite à la mise en place des inscriptions en ligne, nous aimerions simplifier également le dépôt d'avis des responsables sur le site du CNFPT.

ETAPE 1

Dès l'inscription en ligne de votre agent, vous allez recevoir un mail de la part du CNFPT vous détaillant : l'agent demandeur, l'intitulé de la formation ainsi que les dates.



Il vous suffira de cliquer sur "votre avis", vous serez redirigé sur cette page ci-dessous.

ATTENTION: MERCI DE BIEN PRENDRE CONNAISSANCE DE LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION.

ETAPE 2

Une fois sur le site du CNFPT, renseigner ensuite votre avis dans l'encadré blanc.

Sans oublier de cocher votre choix sur la gauche.

Valider ensuite.



DEMANDE DE FORMATION REALISEE PAR RICHARD MANON

RICHARD Manon a émis un souhait de formation. Vous trouverez ci-dessous la synthèse de sa demande, soumise à votre validation avant traitement par le service RH de la collectivité.

Session sélectionnée		Identifiant: WRR2P003	
Libellé: Webinaire la réforme des retraites	Nature de la formation: Inter		Centre de formation: Plateforme à distance
Date de la formation: le 13 mai de 14h à 17h	Durée: 05 jours		Etat: Ouverte
Lieu: Formation à distance	Date limite d'inscription: 10/05/24		Inscription sur Front Office: oui
Modalité: Publication sur Front Office: oui			

Identité de l'agent					Collectivité de rattachement
Nom prénom: RICHARD Manon	Catégorie: C	Famille pro: Ressources humaines	Statut (Qualité): Agent public non fonctionnaire et élu (Contractuel de droit public)	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON.	

Nom/prénom: RICHARD Manon	Objectif de formation: Professionnalisation tout au long de sa carrière	CPF: non
Motivations de l'agent: afin de m'informer sur la réforme des retraites		
*Avis de la CT: <input type="checkbox"/> Accepté <input type="checkbox"/> Refusé		

[Retour à la page précédente](#) [Abandonner](#) [Valider la suite](#)

Une fois cette étape effectuée, un mail sera transmis au service RH afin de nous informer de la demande d'inscription ainsi que l'avis du supérieur hiérarchique.

Si la formation est validée par le CNFPT, un mail vous sera envoyé, au service RH ainsi qu'à l'agent.